



Service Prévision
Planification
et Mise en Œuvre
Opérationnelle

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Capture d'un boa constrictor

CONTEXTE

Le 24/11/2018 à 13h58, les secours sont engagés pour un serpent trouvé en bord d'une piste cyclable. L'intervention se situe en zone périurbaine.

MOYENS ENGAGÉS

1 VTU



SITUATION A L'ARRIVÉE DES SECOURS

Le serpent a été repéré par une personne qui passait à vélo à proximité. Le requérant l'identifie comme un python ou un boa (non venimeux).

PREMIÈRES ACTIONS



- Abord de l'animal
- En concertation avec le CODIS, il est demandé à l'équipage de prendre une photo du serpent pour identification par le conseiller technique reptiles du SDIS.
- Le vétérinaire du SDIS est également contacté pour conseil technique.

SITUATION RENCONTRÉE

Après identification, il s'agit d'un boa constrictor, espèce protégée. Il sera capturé par les sapeurs-pompiers, transporté au centre de secours, puis pris en charge par le conseiller technique « reptiles » du SDIS 66.



Service Prévision
Planification et
Mise en Œuvre
Opérationnelle

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Contributeurs :
Cdt C.PESCADERE
Ltn C.LEDIG
Ltn F.BELLENGER

CE QU'IL FAUT SAVOIR

En fonction du type de serpent rencontré, la conduite à tenir sera différente :

- Animaux indigènes : compétence ONCFS (si carence, le SDIS procède à la capture)
- Animaux exotiques (comme c'est le cas ici) : compétence de la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP).
Si l'animal représente un danger, ou se situe sur la voie publique : engagement des sapeurs pompiers pour la capture. L'animal ne doit pas être relâché en milieu naturel.

ELEMENTS DEFAVORABLES

Difficulté pour les primo-intervenants à identifier l'espèce, car le reptile n'appartient pas à la faune française

Milieu non adapté à la survie de cette espèce (température trop basse)

ELEMENTS FAVORABLES

Recherche de conseil technique par le CODIS auprès du vétérinaire.

Disponibilité et réactivité du conseiller technique « reptiles » et du vétérinaire

Animal calme, non agressif

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Après capture, transporter le serpent vers un centre d'accueil ou un particulier éleveur recensé au préalable en concertation avec la DDPP

Équiper les LANIM de sacs de transport (housse de casque), et de chauffeuses chimiques

Développer les échanges avec la DDPP (mise en place de protocoles, etc.)

CE QU'IL FAUT RETENIR

MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

- Isoler le serpent
- Intervenir en sécurité (matériel du LANIM) et limiter la manipulation du serpent au strict nécessaire
- Sauf certitude, demander systématiquement une identification de l'espèce au conseiller technique ou au vétérinaire (envoi d'une photo via le CODIS).
- Conférence entre le vétérinaire / CT reptiles / intervenant (au moins un des deux référents) pour information, rappels sur la sécurité, conseils techniques et idée de manœuvre

Ltn Cédric LEDIG	Compte rendu du Conseil
Equipe Animalière	
SDIS 66	

Contexte Général de l'Intervention	Nature	Heure	Lieux	Observations
	Faits d'animaux		Canoches	Serpent

Intervention du Conseil	Date et Heure	Moyen	Origine	Observations
	24/11/2018 à 1420	TPH + mail	Officier CODIS	Demander à appeler le véto Dép

Objectif	Protéger l'animal
Idées de manoeuvre	Capture à l'aide des moyens adaptés
Exécution	Binome du VTU POUEST + LANIM
Commandement	Consignes de sécurité, risque de morsures non venimeuses

Identification de l'animal	Famille	Ordre	Classe
	Boïdés	Squamates	Reptiles
Nom vernaculaire	Boa à queue rouge		
Nom scientifique	Boa (constrictor) constrictor Linnaeus, 1758.		
Mesure de protection	Cette espèce est classée en annexe II de la Convention de Washington (CITES) et en annexe B du règlement européen (CEE). Arrêté du 8 octobre 2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques.		
Contrainte	Impossible de le rejeter dans le milieu naturel.		
Répartition et habitat	L'aire de distribution du Boa constrictor en Amérique du Sud est très vaste et comprend de nombreux pays : Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guyane, Pérou, Suriname, Trinidad et Tobago, Venezuela. Le boa constrictor occupe les forêts tropicales, les savanes humides ou sèches et les zones semi-arides.		
Conditions de maintenance	Le jour, des températures de 30-32°C du côté chaud et de 25-26°C au point frais. La nuit les températures : 25-26°C.		
Informations complémentaires	La vente de cette espèce est en moyenne estimée entre 200 et 400 €.		



Axes d'amélioration	<p><u>Opérationnelle</u> : Informer systématiquement, en cas de doute, le référent reptile au départ ou le vétérinaire départemental afin d'analyser la mise en oeuvre opérationnelle adaptée. Méconnaissance de la CO10.</p> <p><u>Organisationnelle</u> : Recenser les Associations ou particuliers-éleveurs avec la Préfecture-DDPP afin de trouver un refuge adapté. Sensibiliser la DDPP de la mise en oeuvre d'une équipe animalière SP.</p>
----------------------------	--

Etat de l'animal à la prise en compte du référent	Amorphe + Température minimale critique atteinte (TminC). Reptile DCD après conditionnement à 22H30.
--	--

Ltn Cédric LEDIG

ANIMAL SAUVAGE

INDIGENE

Compétence
ONCFS

Si carence
SIDPC

Si carence
Féd départementale
Des chasseurs

Si carence
Lt de l'ovéto

Si carence
VTU ou VTUHR
+ LANIM
+LVETO si nécessaire

EXOTIQUE

Appel du vétérinaire/CT
pour identification espèce
et conseils

Compétence
DDPP
Informé le service adapté

Récupération par SP
Pas de libération dans le
Milieu naturel
VTU ou VTUHR
+ LANIM
+ LVETO si nécessaire